

# Dynamique Pédagogique 2017-2019

Une équipe au service de tous les enseignants  
de l'Institut National Polytechnique Toulouse

Mme Anne BERNADAC, [Anne.Bernadac@ensat.fr](mailto:Anne.Bernadac@ensat.fr), INP-ENSAT  
 Mme Marie-Claude BETBEDER, [marieclaudettebetbeder@inp-toulouse.fr](mailto:marieclaudettebetbeder@inp-toulouse.fr), INP Toulouse  
 M. Vincent CHARVILLAT, [Vincent.Charvillat@enseeiht.fr](mailto:Vincent.Charvillat@enseeiht.fr), INP-ENSEEIHT  
 Mme Odile DECHY-CABARET, [odile.dechycabaret@ensiacet.fr](mailto:odile.dechycabaret@ensiacet.fr), INP Toulouse  
 M. Jérôme DURAND, [jerome.durand@ensiacet.fr](mailto:jerome.durand@ensiacet.fr), INP-ENSIACET  
 Mme Éléonore FALIERE, [eleonore.falier@inp-toulouse.fr](mailto:eleonore.falier@inp-toulouse.fr), INP Toulouse  
 M. Benoît ESCRIG, [benoit.escrig@enseeiht.fr](mailto:benoit.escrig@enseeiht.fr), INP Toulouse  
 Mme Julitte HUEZ, [julitte.huez@ensiacet.fr](mailto:julitte.huez@ensiacet.fr), INP Toulouse  
 Mme Véronique PIVON, [veronique.pivon@ensat.fr](mailto:veronique.pivon@ensat.fr), INP-ENSAT  
 M. Serge RIGAL, [serge.rigal@inp-toulouse.fr](mailto:serge.rigal@inp-toulouse.fr), INP-La Prépa  
 Mme Hélène TAP, [helene.tap@inp-toulouse.fr](mailto:helene.tap@inp-toulouse.fr), INP Toulouse  
 M. Olivier THUAL, [olivier.thual@enseeiht.fr](mailto:olivier.thual@enseeiht.fr), INP Toulouse

<b>1. CONTEXTE</b> .....	<b>2</b>
1.1. Un renforcement d'un dynamique en cours .....	2
1.2. Analyse SWOT .....	2
1.2.1 Atouts .....	2
1.2.2 Faiblesses .....	2
1.2.3 Opportunités .....	2
1.2.4 Menaces .....	3
<b>2. TRANSFORMATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES</b> .....	<b>3</b>
2.1. Objectifs du projet.....	3
2.2. Réalisation du projet.....	3
2.2.1 Ateliers de la DyP .....	3
2.2.2 Bonus Innovation pédagogique (BIP) .....	3
2.2.3 Conseillers pédagogiques .....	4
2.2.4 Ressources Numériques Pédagogiques .....	4
2.2.5 Autres taches .....	4
2.3. Résultats attendus.....	4
2.4. Acteurs du projets .....	5
2.5. Budget détaillé du projet .....	5
<b>3. SUIVI DU PROJET</b> .....	<b>6</b>
3.1. Dispositif de suivi et d'évaluation.....	6
3.2. Indicateurs d'atteinte des objectifs .....	6
3.3. Livrables du projet .....	7
3.3.1 Livrable « Ateliers de la DyP » .....	7
3.3.2 Livrable « Bonus Innovations Pédagogiques (BIP) » .....	7
3.3.3 Livrable « Actions des Conseillers Pédagogiques » .....	8
3.3.4 Livrable « Ressources Numériques Pédagogiques » .....	8
3.3.5 Autres livrables .....	8
<b>4. RAYONNEMENT DU PROJET</b> .....	<b>8</b>
4.1. Modalités de transfert .....	8
4.2. Intersections avec d'autres thématiques .....	9
4.3. Implication du projet dans des projets nationaux.....	9
<b>5. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>10</b>

## Résumé

Le projet « Dynamique Pédagogique 2017-2019 » accompagne les enseignants de quatre composantes de l'INP Toulouse dans un processus de transformation pédagogique pour améliorer la qualité des enseignements, favoriser l'acquisition des apprentissages et la réussite académique des étudiants. Une équipe mixte d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques et de conseillers pédagogiques apporte son soutien pour dynamiser une pédagogie à la portée de tous. Des actions concrètes de transformation pédagogique sont planifiées et mises en place : ateliers de familiarisation aux outils et pratiques pédagogiques, cartographie des enseignements, analyses approfondies d'enseignements, financement et accompagnements de projets, capsules vidéo, développement et partage de ressources pédagogiques numériques, e-portfolio de compétences, promotion des lieux d'apprentissage, etc.

**Mots clés :** Pédagogie et numérique, Accompagnement et formation des enseignants, Communautés de pratiques, Valorisation des innovations pédagogiques.

### 1. CONTEXTE

#### 1.1. LE RENFORCEMENT D'UNE DYNAMIQUE EN COURS

Le projet « La Dynamique Pédagogique » (La DyP) a débuté ses travaux à la rentrée 2016-2017 sous l'autorité de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'INP Toulouse. Elle fait suite au projet « Mission Innovation Pédagogique » qui existait lors du mandat 2012-2016 des conseils et de la présidence. Le financement principal de ces projets est prévu dans le cadre du contrat quinquennal qui a été renouvelé en 2016. Ces actions mutualisées s'inscrivent dans plusieurs initiatives du site toulousain : projet IDEFI « Défi Diversités », projet « Toulouse Ingénierie » de l'IDEX UNITI, Service inter-Universitaire de Pédagogie (SiUP). La DyP collabore étroitement avec la structure « Toulouse Tech Formation Professionnelle » qui réunit l'INSA Toulouse et l'INP Toulouse autour d'une mise en commun de formations à distance. Elle constitue une interface entre la Direction des Services Informatiques (DSI) de l'établissement et les utilisateurs enseignants pour les aider à maîtriser un nombre croissant d'outils numériques.

#### 1.2. ANALYSE SWOT

Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du projet sont analysés ci-dessous.

##### 1.2.1 ATOUTS

- Expérience de l'équipe en innovation pédagogique et outils numériques pour la pédagogie ;
- Diversité des profils constituant l'équipe ;
- Motivation des membres de l'équipe ;
- Recrutement d'une ingénieure pédagogique à plein temps depuis septembre 2016.

##### 1.2.2 FAIBLESSES

- Structure fédérale des composantes de l'INP Toulouse nécessitant une plus grande concertation pour la mutualisation des actions ;
- Réactivité inégale des enseignants aux sollicitations de transformation pédagogique, souvent liée à la diversité des autres missions qu'ils assurent (recherche, administrative...).

##### 1.2.3 OPPORTUNITES

- Contexte de structuration des initiatives pédagogiques au niveau de l'Université Fédérale Midi-Pyrénées (UFTMiP) et projet de reconquête de l'IDEX « Université de Toulouse » ;

- Collaboration étroite avec plusieurs projets : DEFI Diversités (IDEFI), Toulouse Ingénierie (IDEX), SiUP (COMUE), Perform (INP Grenoble), C2IP (INSA), Toulouse Tech Formation Professionnelle, etc. ;
- Prise en compte des recommandations de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) par les écoles d'ingénieurs.

#### 1.2.4 MENACES

- Projet s'appuyant sur des programmes non pérennes : contrat quinquennal, projet DEFI Diversité, IDEX Toulouse ;
- Disponibilité décroissante des enseignants en cas de gels de postes dans les universités.

## 2. TRANSFORMATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

### 2.1. OBJECTIFS DU PROJET

Les activités développées par l'équipe de « La Dynamique Pédagogique » (La DyP) visent à entraîner le plus possible d'enseignants dans un processus de transformation pédagogique au service de la réussite des étudiants. L'approche adoptée est pragmatique en tenant compte des différents degrés de motivation des enseignants pour faire évoluer leurs enseignements. L'accompagnement des enseignants les plus motivés est conçu de manière à entraîner d'autres enseignants dans leurs traces, en veillant à ne pas développer un spectre pédagogique à deux vitesses. Une attention particulière est portée à la circulation des informations en lien avec la pédagogie en utilisant des moyens de communication diversifiés (mail mensuel d'information, écrans d'affichage, archivage des contenus sur une plateforme intranet et sur un site internet « vitrine »). Le développement des outils numériques pédagogiques (plateforme Moodle, serveur de capsules vidéo, pédagogthèque de ressources numériques, recours aux chaînes éditoriales, boîtiers de votes, partage d'expériences, etc.) est motivé par son impact sur l'apprentissage des étudiants et la réputation de leur diplôme.

### 2.2. REALISATION DU PROJET

Le projet global « Dynamique Pédagogique » est constitué d'un ensemble de projets interconnectés qui font chacun l'objet d'un plan de management de projet dans lequel sont indiqués les objectifs, les livrables et les ressources nécessaires, en particulier en termes de potentiel humain.

#### 2.2.1 ATELIERS DE LA DYP

Le projet « Ateliers de la DyP » joue un rôle central. Tous les participants de l'équipe sont amenés à construire et à animer ces ateliers en fonction de leurs compétences. Ces ateliers sont complémentaires avec les formations pédagogiques disponibles sur la place toulousaine (projets DEFI Diversités et SiUP) par leur format court (un module de 2h suivi d'une heure optionnelle d'interactions complémentaires). Une dizaine d'ateliers abordent des sujets variés : plateforme pédagogique Moodle, réalisation de vidéos pédagogiques, salles de pédagogie active, chaînes éditoriales, recherche documentaire, qualité des ressources pédagogiques numériques, jeux sérieux, culture du numérique, valorisation des activités pédagogiques, etc.

#### 2.2.2 BONUS INNOVATION PEDAGOGIQUE (BIP)

Le projet « Bonus Innovation Pédagogique » augmente la visibilité de la DyP et des initiatives pédagogiques au sein de l'établissement. En fin d'année civile, un appel à projets pédagogiques est lancé avec un plafond de co-financement de 5 k€ par projet. Les projets lauréats sont accompagnés par La DyP et présentés lors de journées de restitutions et valorisés par des capsules vidéo. Un effet d'entraînement sur l'ensemble du corps enseignant est visé par ce

processus qui a déjà fait ses preuves à l'INP Toulouse. Ces projets BIP sont complémentaires des projets Bonus DEFI Diversités BDD portés par l'IDEFI « DEFI Diversités ».

### 2.2.3 CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Le projet « Conseillers Pédagogiques » regroupe plusieurs initiatives supportées par trois experts ou expertes : conseil à l'institution (par ex. approche compétence, évaluation des enseignements), conseil aux enseignants (par ex. analyses approfondies, temps de partages d'expériences), participations à des formations, participation à des projets de recherche sur la pédagogie, organisation de congrès et collaborations au sein de nombreux réseaux nationaux ou internationaux.

### 2.2.4 RESSOURCES NUMERIQUES PEDAGOGIQUES

Le projet « Ressources Numériques Pédagogiques » consiste à promouvoir la création, la diffusion et le partage de ressources sous des formes diverses. La « Pédago'Tech de l'INP Toulouse » publie des ressources dont la qualité est comparable à celle des ouvrages vendus par des maisons d'éditions à ceci près qu'elles sont ouvertes (licence Creative Commons) et multimedia (vidéos, scénarisation...). Le partage des sources, à travers une banque d'échanges, est fortement encouragé. Le référencement de ces ressources par les universités numériques thématiques fait partie du projet et leur utilisation pour la création de MOOC ou de SPOC s'en trouve facilitée.

### 2.2.5 AUTRES TACHES

Une série de projets plus petits permettent de positionner La DyP à l'interface entre les outils mis en place par la DSI et les utilisateurs que sont les enseignants. Une partie de cette interface est réalisée à l'occasion des ateliers de La DyP, mais l'objectif est d'informer l'ensemble des enseignants. Un portail sera mis en place pour orienter le plus ergonomiquement possible ces utilisations : utilisation des outils pédagogiques de la plateforme Moodle, du Mediacenter serveur de vidéos, chaîne YouTube de l'établissement, logiciel anti-plagiat Compilatio, e-portfolio, outils de dynamisation de cours, référentiel des compétences, livres numériques, etc.

## 2.3. RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de La DyP est d'influer de manière significative sur la transformation pédagogique d'une centaine d'enseignants à hauteur de 50% à 0% (décroissance linéaire), sur une population d'environ 300 enseignants et 3 000 étudiants. La quantification de cet impact à travers plusieurs indicateurs est un objectif important du projet : utilisation enrichie de la plateforme Moodle, production de capsules vidéo, utilisation des salles de pédagogie active, des boîtiers de votes, des outils d'anti-plagiat, production et utilisation de ressources pédagogiques numériques, partages d'expériences, participation à des formations, etc. Une cartographie des pratiques pédagogiques a été effectuée en 2017. Une nouvelle cartographie sera effectuée en 2019 pour mesurer l'impact des actions de La DyP.

Un livrable important est la mise en place et l'amélioration d'une dizaine d'ateliers de 2 à 3h documentés (tutoriels, vidéo, ressources Moodle) sur des sujets variés. La mise en valeur de capsules vidéo sélectionnées et de partage d'expériences pédagogiques sur une plateforme hautement visible sera réalisée. Ces capsules pourront aussi implémenter la future plateforme de soutien aux initiatives pédagogiques du SiUP de l'UFTMiP (projet en cours de développement - AMI 2016)

Les autres résultats forment une palette d'activités pérennes dans un processus de consolidation et d'amélioration permanente : sélection et accompagnement des projets « Bonus Innovations Pédagogiques », participation des enseignants à des formations, généralisation de l'utilisation du guide DEFI Diversités de valorisation des pratiques pédagogiques, utilisation des outils numériques (ressources Moodle, anti-plagiat, serveur de vidéos, e-portfolios, livres numériques,

boitiers de votes, etc.). Un groupe de réflexion composé d'étudiants pour avoir leur perception sur l'efficacité des pratiques de pédagogie active et des actions menées va être créé.

Enfin, le rayonnement des activités de La DyP au sein de la COMUE, de réseaux nationaux et même de conférences internationales fait partie des résultats attendus.

## 2.4. ACTEURS DU PROJETS

L'équipe « Dynamique Pédagogique » de l'INP Toulouse (La DyP) est constituée de douze personnes ayant des compétences complémentaires. H. TAP, Vice-Présidente de la CFVU définit les orientations de ces activités en relation avec la gouvernance de l'établissement. L'équipe est animée par M.-C. BETBEDER, chargée de mission « innovation pédagogique » et O. THUAL, chargé de mission « outils numériques pour la pédagogie ». Une ingénieure support pédagogique, É. FALIERE, centralise les actions de l'équipe et y apporte une contribution active. Trois conseillers pédagogiques, B. ESCRIG, O. DECHY-CABARET et J. HUEZ, font bénéficier les enseignants et l'établissement de leur expertise. Plusieurs correspondants « TICE et MOOC » ou « Pédagogie Active », certains d'entre eux étant directeurs des études, mettent en œuvre la politique pédagogique de leur établissement en relation avec La Dyp : A. BERNADAC, V. CHARVILLAT, J. DURAND, V. PIVON et S. RIGAL. Les membres de l'équipe sont enseignants, enseignants chercheurs ou ingénieurs pédagogiques. Leur implication est financée par un contrat de travail (titulaire ou CDD) ou des reconnaissances horaires (250 h ETD par an).

## 2.5. BUDGET DETAILLE DU PROJET

Le coût du projet « Dynamique pédagogique 2017-2019 pour l'INP Toulouse » sur deux ans est de 210 k€, sans compter le coût d'environnement. Une contribution de 60 k€ (30% du budget total) pour ce budget est sollicitée dans le cadre de la présente réponse à l'appel à projet AMI 2017. La contribution de l'INP Toulouse inclut une ligne de 150 k€ (70% du budget total) sur son contrat quinquennal d'établissement.

Intitulé de la dépense	Co-financement			Ventilation des dépenses		
	INP Toulouse kilo euros	AMI 2017 kilo euros	Total kilo euros	Fonctionnement kilo euros	Salaire kilo euros	Equipement kilo euros
Reconnaisances horaires de permanent (500 hETD)	20	0	20		20	
Ingénieur pédagogique, CDD de deux ans	40	40	80		80	
Appel à projet Bonus Innovation Pédagogique	35	5	40	30	10	
Participation à des colloques pédagogiques	6	6	12	12		
Participation des enseignants au SiUP	3	3	6	6		
Vacations doctorants ou avenant DCCE	9	3	12		12	
Extension disque dur du Mediacenter	10	0	10			10
Fonctionnement	6	0	6	6	0	
Missions	10	1	11	11		
Stagiaires	6	0	6		6	
Logiciels pour la pédagogie	5	2	7	7		
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>60</b>	<b>210</b>	72	128	10

Tableau 1 : budget du projet « Dynamique Pédagogique 2017-2019 à l'INP Toulouse »

L'implication des titulaires est comptée sur la base de reconnaissances horaires pour un total de 500 hETD (20 k€). Le coût du CDD « ingénieur support pédagogique » est de 80 k€. Ce budget prévoit le financement des projets lauréats du « Bonus Innovation Pédagogique » pour une ligne de 40 k€ à répartir entre fonctionnement (30 k€) et salaires de stagiaires (10 k€). La participation des membres de La DyP ou d'enseignants à des colloques sur la pédagogie est chiffrée à 12 k€. La DyP finance les formations du SiUP (Service inter-Universitaire de Pédagogie) pour un budget estimé à 6 k€. La participation de doctorants à la dynamique de l'équipe, à travers des vacances ou des avenants au contrat doctoral, sera poursuivie avec un coût de 12 k€. Une dépense d'équipement de 10 k€ pour l'extension de la capacité de stockage des capsules vidéo est prévue. Enfin, le budget prévoit des dépenses de fonctionnement diverses (6 k€), des missions de collaboration (11 k€) le recrutement de stagiaires (6 k€) et l'achat de logiciels pour la pédagogie (7 k€).

### 3. SUIVI DU PROJET

#### 3.1. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'ensemble des actions de la Dynamique Pédagogique fait l'objet, comme il a été mentionné plus haut, de plans de management par projet incluant une procédure de suivi d'activités (calendriers de réalisations, livrables attendus, indicateurs de suivi d'activités...) ainsi qu'une démarche qualité visant une amélioration continue (objectifs, processus, documentation, responsabilité, efficacité et performance). Des sondages sont effectués auprès des enseignants ainsi que des étudiants pour évaluer la progression de la transformation pédagogique résultant des actions de La DyP. Une première cartographie des pratiques pédagogiques des enseignants a ainsi été lancée en 2017 pour établir une photographie des initiatives de pédagogie active dans les enseignements. Le renouvellement de cette cartographie vers la fin du projet permettra de quantifier les progrès réalisés.

La participation à tous les ateliers ou formations fait l'objet d'un suivi systématique (mesure des taux de participation, taux de pénétration...). Les ateliers organisés par la Dynamique Pédagogique font également l'objet d'une procédure d'évaluation qualitative de la satisfaction des attentes, de l'atteinte des objectifs et des pistes d'amélioration suggérées par les usagers afin d'améliorer en continue l'efficacité de ces ateliers.

La DyP travaille en étroite collaboration avec les directeurs des études des diverses composantes et collabore avec eux pour le suivi des formations et la mise en forme pour différentes instances d'évaluation (CTI, HCERES, etc.). Elle rend compte régulièrement de l'avancement et de l'impact de ses travaux auprès de la « Commission Formation et Vie Universitaire » (CFVU) de l'établissement ainsi qu'auprès des conseils des composantes.

Les conseillers pédagogiques rédigent un rapport annuel détaillant leurs actions dans le cadre du projet IDEFI « Défi Diversités ». Les interactions qu'ils développent avec les enseignants, par exemple à l'occasion d'analyses approfondies, constituent un recueil d'informations précieuses sur les pratiques pédagogiques existantes. Enfin, les ateliers organisés par la DyP favorisent le partage d'expérience et permettent une connaissance de terrain des besoins d'accompagnement des enseignants.

#### 3.2. INDICATEURS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

L'évaluation des actions de la DyP est constituée d'indicateurs qui seront complétés et affinés au cours de ce projet. Il est prévu de programmer une soixantaine d'ateliers de 2 à 3 heures et d'y associer des tutoriels facilement assimilables (diaporamas, capsules vidéo, foires aux questions, etc.). Le nombre de participants INP à ces ateliers ainsi qu'aux formations de la place toulousaine est un indicateur important. Le taux de réponse aux appels à projet « Bonus Innovation

Pédagogique » de la DyP témoigne de la réceptivité des enseignants au processus de transformation pédagogique. Le nombre d'analyses approfondies sollicitées par les enseignants témoigne de l'impact des conseillers pédagogiques. La DyP encourage et accompagne les enseignants à partager leurs expériences à travers des publications pédagogiques et des participations à des colloques qui seront comptabilisées. La production de ressources pédagogiques numériques dont la qualité va de l'ouvrage pédagogique publié sur une pédagogthèque à l'enrichissement d'un cours sur Moodle sera comptabilisée. Le partage des sources en licence libre est un objectif ambitieux qui sera quantifié. Enfin, le nombre d'enseignement ayant recours à la pédagogie active ainsi que le pourcentage d'utilisation du numérique dans les enseignements complète le faisceau des indicateurs.

### 3.3. LIVRABLES DU PROJET

La DyP s'engage sur la réalisation d'un certain nombre de livrables précis d'ici la fin du projet en août 2019. Cette liste serait fortement réduite sans le financement de l'AMI 2017 dont l'impact sera démultiplié grâce à la dynamique en cours.

Livrables	Quantification	Détail
Ateliers de la DyP	60 ateliers de 3h en deux ans dans plusieurs composantes	18 Moodle, 6 capsules vidéo, 6 salles de pédagogie active, 6 chaînes éditoriales, 6 recherche documentaire, 6 ressources pédagogiques numériques, 6 jeux sérieux, 6 culture numérique, 6 valorisation des activités pédagogiques.
Bonus Innovations Pédagogiques (BIP)	10 projets pédagogiques financés en deux ans	20 k€ par an, environ 5 k€ par projet. Sélection et suivi des projets. Journées de restitution et communication des retours d'expérience sur divers sites publics.
Actions des Conseillers Pédagogiques	Multiples activités mesurables par des indicateurs	10 présentation conseil aux instances, 15 analyses approfondies, 20 formations nationales, 10 publications, indicateur de participation à des réseaux pédagogiques.
Ressources Pédagogiques Numériques	20 ouvrages sous forme de ressources numériques ouvertes	Ressources numériques médiatisées et scénarisées, intégration de capsules vidéo, accompagnement de MOOCs ou de SPOCs.
Journal des pratiques pédagogiques	20 articles pédagogiques publiés sous licence libre	Comité de lecture, rediffusion vers d'autres sites, tremplin pour des publications vers des revues plus pointues.
Autres livrables	Tutoriels pour des outils pédagogiques et support aux enseignants.	Plateforme Moodle, serveurs de vidéos, Chaîne YouTube de l'établissement, logiciel anti-plagiat, e-portfolio, boitiers de votes, boîte à outils numériques, etc.

Tableau 2 : livrables du projet « Dynamique Pédagogique 2017-2019 à l'INP Toulouse »

#### 3.3.1 LIVRABLE « ATELIERS DE LA DYP »

Réalisation de 60 ateliers en deux ans. Détail : 18 ateliers « Moodle », 6 ateliers « capsules vidéo », 6 ateliers « salles de pédagogie active », 6 ateliers « chaînes éditoriales », 6 ateliers « recherche documentaire », 6 ateliers « ressources pédagogiques numériques », 6 ateliers « jeux sérieux », 6 ateliers « culture du numérique », 6 ateliers « valorisation des activités pédagogique ».

#### 3.3.2 LIVRABLE « BONUS INNOVATIONS PEDAGOGIQUES (BIP) »

Livrables « Bonus Innovation Pédagogique » : sélection, suivi et accompagnement d'une dizaine de projets « BIP ». Deux journées de restitution de ces projets : présentations, posters, capsules

vidéo, articles pédagogiques, actions de communication. Les retours d'expériences de ces projets seront communiqués le plus largement possible sur divers sites publics.

### 3.3.3 LIVRABLE « ACTIONS DES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES »

Une dizaine de présentations devant les instances de l'établissement, une quinzaine d'analyses approfondies, une vingtaine d'interventions dans des formations au niveau régional, national ou international, une dizaine de communication de recherche en pédagogie, de nombreux indicateurs de participation aux réseaux régionaux et nationaux des conseillers pédagogiques.

### 3.3.4 LIVRABLE « RESSOURCES PEDAGOGIQUES NUMERIQUES »

Une vingtaine d'ouvrages pédagogiques publiés sous forme de ressources numériques ouvertes, la mise en ligne d'une vingtaine de capsules vidéo pédagogiques, le partage de sources entre au moins dix enseignants, la création du journal en ligne sur les pratiques pédagogiques de l'INP Toulouse riche d'une dizaine d'articles, le référencement d'une vingtaine de ressources nouvelles sur les UNT, l'accompagnement d'un nouveau MOOC et de quelques nouveaux SPOC.

### 3.3.5 LIVRABLE « JOURNAL DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES »

La DyP s'engage à créer un journal en ligne ouvert intitulé « Journal des pratiques pédagogiques de l'INP Toulouse » qui présentera des retours d'expérience, des innovations, des productions ou des témoignages mis en forme. Une vingtaine d'articles pédagogiques sont visés pour la durée du projet.

### 3.3.6 AUTRES LIVRABLES

La mise en ligne d'une description exhaustive et ergonomique d'un ensemble d'outils conseillés et mis à la disposition des enseignants avec un accompagnement réactif. Exemple d'outils : plateforme Moodle, serveurs de vidéos, chaîne YouTube de l'établissement, logiciel anti-plagiat, e-portfolio, boîtiers de votes, boîte à outils numérique, etc.

## 4. RAYONNEMENT DU PROJET

### 4.1. MODALITES DE TRANSFERT

Les actions mise en place dans le cadre de ce projet « Dynamique Pédagogique 2017-2019 » ont vocation à devenir pérennes pour structurer une véritable structure d'appui au service des enseignants de l'INP Toulouse. Il s'agit de démontrer l'impact de cette dynamique sur la mise à niveau de la pédagogie des enseignements par rapport aux standards des autres établissements de l'enseignement supérieur ainsi que sur la réussite des étudiants et leur intégration dans le secteur aval. Le succès du projet pourra éclairer la gouvernance de l'INP Toulouse sur l'utilité d'affecter un poste d'ingénieur support pédagogique de titulaire, ou, à défaut, en CDI, ainsi que la reconduction des reconnaissances horaires. Ce service pourra alors être élargi pour y intégrer l'ensemble des composantes de l'INP Toulouse, sur le modèle fédéral mis en place avec les quatre composantes concernées par le présent projet.

La publication d'article dans le journal en ligne « Journal des pratiques pédagogiques de l'INP Toulouse » permettra de transférer des retours d'expériences auprès de la communauté régionale et nationale. Le projet cherchera à insérer ces publications en ressource libre dans des sites de communication et à s'associer avec d'autres universités pour donner plus de visibilité à cette diffusion. La présentation des travaux de la DyP dans des séminaires ou des colloques (communication en cours de soumission pour le congrès PédagoTICE 2017) apportera un exemple concret de dynamisation des pratiques pédagogiques avec peu de moyens.

D'autre part, l'INP est membre du comité de pilotage du projet DEFI Diversités, au côté de l'INSA, de l'ISAE et de l'EMAC. Ce projet a pour objectif de mieux gérer la diversité des étudiants en repensant les temps et les lieux d'apprentissage. L'INP est aussi membre du comité de pilotage du SiUP, structure qui coordonne et anime le réseau et aide à valoriser les actions pédagogiques par l'organisation d'événements de partage d'expériences et de sensibilisation des enseignants à la diversité des pratiques pédagogiques (conférences, colloques, formations). Les bonnes pratiques développées dans le cadre du présent projet pourront être transférées vers d'autres établissements qui pourront, en retour, faire part de leurs expériences réussies.

## 4.2. INTERSECTIONS AVEC D'AUTRES THEMATIQUES

*Thématique 2 : Concevoir, développer un écosystème de soutien et d'accompagnement des équipes à la transformation des pratiques pédagogiques et numériques*

Le présent projet s'inscrit principalement dans la thématique 2 de l'AMI 2017. Il s'inscrit de manière plus ou moins directe dans les autres thématiques.

*Thématique 1 : Construire les conditions de la réussite des apprenants dans l'enseignement supérieur*

L'amélioration de la qualité pédagogique des enseignements a pour objet même de favoriser les conditions de réussite des étudiants dans la mesure où il améliore la qualité des apprentissages et la construction de compétences opérationnelles essentielles pour leur vie professionnelle future.

*Thématique 3 : Flexibiliser l'offre et les pratiques de formation en réponse à la diversité des attentes et des besoins des apprenants*

La mise en ligne de ressources numériques pédagogiques favorise la flexibilité et l'accessibilité des offres des formations.

*Thématique 4 : Accompagner les étudiants dans leur dynamique d'engagement et de persévérance*

Enfin, certains outils numériques (par ex. les boîtiers de vote, l'évaluation par les pairs ou l'e-portfolio) sont de nature à renforcer la dynamique d'engagement des étudiants.

## 4.3. IMPLICATION DU PROJET DANS DES PROJETS NATIONAUX

Les trois conseillers pédagogiques participent au réseau GRAPPE qui regroupe 28 établissements. Les objectifs du réseau sont les suivants : retours d'expérience et partage de pratiques, auto-formation et développement professionnel, contribution à la définition des contours du conseil pédagogique dans l'enseignement supérieur.

B. ESCRIG, A. BERNADAC et V. PIVON font partie du réseau RÉNAPS'up (Réseau National des Approches Programme (de l'enseignement) Supérieur). Dans le cadre de ce réseau, B. ESCRIG assure la coordination du groupe de travail dédié particulièrement aux compétences.

J. HUEZ participe au comité de pilotage de la plateforme NéopassSUP, une plateforme de formation à la pédagogie dans le supérieur portée par l'Institut Français de l'Education. La

plateforme NéopassSup a pour particularité de donner à voir et d'analyser l'expérience conjointe des enseignants-e-s (novices ou chevronné-e-s) et des étudiants dans des situations réelles d'enseignement (cours magistraux, cours interactifs, cours inversés, travaux dirigés, etc.) pour en comprendre les logiques, leur pertinence et leur efficacité.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

- [1] Bertrand C., 2014, « Soutenir la transformation pédagogique dans l'Enseignement Supérieur ». [En ligne sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid82478/soutenir-la-transformation-pedagogique-dans-l-enseignement-superieur.html>].
- [2] Conseil National du Numérique ([CNUM](#)), 2016, « Référentiel de transformation numérique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ». [En ligne sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, [https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referentiel\\_de\\_transformation\\_numerique](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referentiel_de_transformation_numerique)].
- [3] Conseil National du Numérique ([CNUM](#)), 2016, « Université numérique ; du temps des explorateurs à celui de la transformation ». [En ligne sur le site du Conseil National du Numérique, [https://cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/05/CNUM\\_Avis2016-1\\_ESR-4.pdf](https://cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/05/CNUM_Avis2016-1_ESR-4.pdf)].
- [4] Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), 2016, « Articulation et collaboration entre les équipes pédagogiques et les services de documentation au cœur de la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur ». [En ligne sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, [http://media.sup-numerique.gouv.fr/file/Publications/25/0/Rapport\\_LISEC\\_681250.pdf](http://media.sup-numerique.gouv.fr/file/Publications/25/0/Rapport_LISEC_681250.pdf)].